



In Winge isch immer ebs loos

AVIS A LA POPULATION

1 AVRIL 2022

ELECTION PRESIDENTIELLE

Le 10 et le 24 avril 2022 se tiendra l'élection présidentielle.

Cette élection se déroulera dans la salle de musique à la Mairie.

Les personnes qui souhaitent participer au bureau de votes peuvent s'inscrire en Mairie, le bureau sera composé de 3 personnes pour une durée de 2h00 (3 pour le dernier créneau).

Soit : de 8h00 à 10h00

de 10h00 à 12h00

de 12h00 à 14h00

de 14h00 à 16h00

de 16h00 à 19h00

Nous lançons un appel à nos jeunes (qui viennent d'obtenir leur carnet du citoyen) ainsi qu'à tous ceux des années précédentes bien sûr.

Si vous savez que, le jour du scrutin, vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote, vous pouvez donner procuration à une personne pour que celle-ci vote à votre place.

DEPOT SAUVAGE DE VEGETAUX ET VOL DE PIERRES

Malgré l'effort de la commune mettant à disposition un emplacement dépôt de végétaux et la possibilité d'apporter le bois à la déchetterie de Lembach, certaines personnes de WINGEN s'autorisent sans RESPECT à déposer sauvagement des branchages et souches sur une propriété privée, et en profite pour voler des pierres (que le propriétaire a acheté) entreposées à cet endroit. Une enquête est en cours.

TRAVAUX DE RENOVATIONS ENERGETIQUES : AIDES 2022

Quelles sont les aides qui existent en 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique de son logement à Wingen ?

- **Primes Energie CEE** : les primes CEE sont les aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur).
- **Eco-PTZ** : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier 2022, son plafond a été relevé à 50 000 €.
- **MaPrimeRénov** : cette aide est versée par l'Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui représente une amélioration par rapport à l'ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu'en 2020 (CITE).
- **MaPrimeRenov Sérénité** : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour objectif d'encourager les rénovations globales des logements.
- **Prêt Avance Rénovation** : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont, progressivement.

Les aides à la rénovation énergétique portent essentiellement sur les travaux suivants :

- Isolation.
- Chauffe-eau thermodynamique.
- Système de chauffage.

Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement) pour être éligible à ces aides.

Des aides locales existent également pour vos travaux.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site d'Hello Watt, de l'ADEME ou de France Renov.

RAMASSEZ LES CROTTES DE VOS CHIENS !!

Des maîtres qui ne ramassent pas les crottes laissées par leur chien !

Ce comportement est sans égard pour les habitants c'est un mépris complet pour la commune dans laquelle nous vivons.

Ceci n'est pas le fait de tous les promeneurs de chiens, mais bien certains qui se reconnaîtront et à qui ce message s'adresse.

**CE N'EST PAS LE CHIEN
QUI EST SALE,
C'EST LE MAÎTRE !!!**